


Ecoles de R.P.I. de Ste Colombe.

Inscriptions Rentrée 2024



Les inscriptions commenceront à partir du 6 Mai 2024

	Votre enfant (né en 2021) n'a jamais été scolarisé, il rentre en Petite Section de Maternelle.	Votre enfant a déjà été scolarisé dans une autre école et fréquentera une classe maternelle.	Votre enfant a déjà été scolarisé dans une autre école et fréquentera une classe élémentaire.
<p>Vous habitez dans une des communes du R.P.I.</p> <p>Ste Colombe – Drosay – Ocqueville – Sasseville</p> <p>Après l'inscription administrative, vous procédez à l'<u>inscription pédagogique</u> en contactant l'école concernée</p>	<p>Vous devez d'abord faire l'<u>inscription administrative</u> auprès de la mairie de votre commune.</p> <p>Mairie de Ste Colombe : 02.35.97.05.05 Mairie d'Ocqueville : 02.35.97.81.84</p> <p>Mairie de Drosay : 02.35.97.03.95 Mairie de Sasseville : 02.35.57.45.10</p>		
<p>Documents à fournir pour l'<u>inscription pédagogique</u></p>	<p>Ecole maternelle d'Ocqueville Mme Pénin 02.35.57.18.10</p> <p>Ecole élémentaire de Ste Colombe Mme Leseigneur 02.35.57.39.33</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votre livret de famille - Le carnet de santé de votre enfant (vaccination) - L'attestation d'inscription administrative - Une photocopie du jugement en cas de séparation des parents. <p>+ Une copie de la lettre de radiation de l'école fréquentée par l'enfant si l'enfant a déjà été scolarisé.</p>		